

ISO-TPL Treppen- und Parkettlack


ISO-TPL Peinture pour escaliers et parkets

Intérieur

Peinture de couleur et claire premium à base d'eau et à base d'acrylate



Description générale

Type de matériau :	Peinture monocomposant à base d'eau, à séchage rapide, robuste, isolante en semi-mat et mat.
Domaine d'application :	Pour la peinture neuve et de rénovation d'escaliers et de planchers en parquet et en bois (planchers de planches en résineux, OSB, MDF et panneaux multicouche) en espace habité normalement sollicité, pour pièces en bois en espace intérieur (par ex. étagères, tables, meubles et balustrades). Pour bois massif et matériaux à base de bois.
Caractéristiques du produit :	Système mono-pot (couche primaire, intermédiaire et de finition), un apprêt isolant n'est pas nécessaire. Étalement de première qualité, inodore, séchage rapide (deux couches possibles en une journée), excellente finition. La version incolore souligne la veinure du bois (fait ressortir le bois), très résistant à l'abrasion, grande résistance à l'usure, rendement élevé, bonne résistance à l'eau, bonne résistance au nettoyage. Émissions testées selon le schéma allemand « AgBB » (Comité d'évaluation sanitaire des produits de construction). Revêtement résistant aux simulations de salive et de transpiration selon DIN 53 160, partie 1 et 2. Testé selon EN 71, partie 3 sur la sécurité des jouets pour enfants. La classe antidérapante R11 peut être obtenue avec l'ajout de l'additif R. Bloque les perforations des substances contenues dans le bois.
Teintes :	Incolore Blanc similaire à RAL 9016 
Conditionnements :	750 ml, 2,5 l

Données techniques

Base du liant :	Dispersion d'acrylate spéciale
Densité :	Blanc : env. 1 260 g/cm ³ Incolore : env. 1 050 g/cm ³

Brillance :	Mi-mat, mat
Teintabilité :	Via le système MIX Jansen dans la teinte souhaitée ou teintable à max. 2 % avec des concentrés de teinte disponibles dans le commerce
Viscosité :	Incolore : env. 45 sec. DIN 6 mm à 20 °C Blanc : env. 90 sec. DIN 6 mm à 20 °C
Solvant :	Eau. Un ajout d'eau réduit l'effet isolant.
Température de mise en œuvre :	Pour objet et air ambiant au-dessus de +5 °C, max. 25 °C. La température de la peinture doit s'être adaptée au climat ambiant.
Séchage :	23 °C, max. 60 % humidité relative Hors poussière : 1 heure Application d'une seconde couche : après 3 - 4 heures Si un effet isolant est requis, seulement après 6 - 8 heures Résistance intégrale : après 3 jours Les valeurs peuvent varier fortement en fonction de la température et de l'humidité ambiante.
Rendement :	Quantité d'application normale : env. 120 ml/m ² Meilleure étalement à env. 150 ml/m ² Dernière couche avec résistance au dérapage d'env. 100 ml/m ²
GISCODE pour produits de revêtement :	BSW30

Description de la mise en œuvre

Préparation du support : Le support doit être porteur, sec, propre et exempt d'agents séparateurs (huile, graisse, cire). Contrôler l'adhérence des anciens revêtements à l'aide d'une coupe en treillis et d'un essai de décollement (VOB, partie C, DIN 18363). Attention !!! Les vieux revêtements peuvent encore être constitués de peinture DD. Ce type de revêtements ne peut pas être travaillé avec un système monocomposant. L'ancienne couche doit être ici entièrement enlevée. Poncer soigneusement les revêtements anciens intacts. Éliminer les graisses ou la nicotine de la surface au moyen d'eau chaude avec un peu de produit à vaisselle. **Ne pas utiliser de détergent alcalin.** Enlever intégralement les couches anciennes endommagées ou qui se décollent. En règle générale, pour éviter qu'une différence de couleur n'apparaisse, les anciennes couches intactes ne doivent pas être poncées à cœur, mais seulement en surface. Les fissures dans le bois ou les fentes entre deux lames de parquet ne doivent pas être simplement comblées avec de la peinture.

En cas d'applications excessives, la peinture séchera en prenant un effet laiteux. Il convient alors d'utiliser un mélange de farine de bois et de peinture pour combler les fentes. Les fentes entre deux planches de bois ne doivent pas être fermées. Une fermeture peut en effet coller les planches entre elles et accroître les tensions dans le sol. Les planches de bois peuvent se fissurer ou onduler.

Préparation du support :

Préparer une pâte à bois pour les fissures dans le bois :
Pour ce faire, prendre la poussière de bois issue d'un ponçage intermédiaire plus fin (taille de grain d'environ 120) et ajouter une quantité suffisante d'ISO-TPL pour obtenir une masse de bois pâteuse. Appliquer cette pâte dans les fissures ou les fentes du parquet à l'aide d'une spatule en acier inoxydable. Après un séchage suffisant (le jour suivant), poncer le matériau qui dépasse.

Marche à suivre :

Jansen ISO-TPL est livré prêt à l'emploi et peut être dilué avec jusqu'à 10 % d'eau max. en fonction de l'application ; l'apport d'eau réduit en effet le pouvoir isolant. Avant d'appliquer la première couche, humidifier légèrement le bois brut et, après séchage, poncer avec un papier abrasif de 240 à 280 pour que les fibres du bois se soulèvent le moins possible dans la première couche.

Particularités :

En règle générale, le bois neuf ou non traité nécessite seulement deux couches épaisses non diluées de respectivement 150 ml/m².
En cas de rénovation ultérieure, prévoir une à deux couches épaisses.

Effectuer un essai d'application avant la mise en œuvre.

Afin d'obtenir une surface résistante, appliquer une couche finale incolore. Pour éviter la formation d'un voile, veiller alors à ce qu'environ 20 % de la teinte inférieure soit mélangée à la peinture incolore. Veuillez noter que les peintures incolores ont également leur légère coloration.

ISO-TPL incolore peut être aussi obtenu avec effet lasure à l'aide de notre système MIX Jansen. Des recettes spéciales sont disponibles dans l'ordinateur de mélange. Veiller alors à ce que l'aspect soit homogène dès l'application. Effectuer éventuellement un essai d'application sur un échantillon séparé. Un sol lasuré de cette manière doit en tout cas être retravaillé avec une couche incolore.

Placez un tapis de protection transparent sous la chaise lorsque vous utilisez ISO-TPL pour le sol en dessous de chaises de bureau.

Les sols en bois fraîchement peints ne doivent pas être recouverts avec des tapis ou d'autres revêtements avant 8 à 10 jours. Ne poser les meubles qu'au bout d'environ 3 jours, mais ne pas les déplacer.

Types d'application :

Au pinceau : utiliser une brosse à poils synthétiques.

Au rouleau : le rouleau doit être composé d'un poil micro-fibre dense. Hauteur du poil jusqu'à max. 10 mm, par ex. Wistoba 656225 (orange) ou Wistoba 653525

Au pistolet : diluer avec max. 10 % d'eau, épaisseur max. du film humide :
200 µ.

Indications pour l'application au pistolet

ISO-TPL Peinture pour escaliers et parquets



Type	Ajout d'eau	Pression du produit (quantité)	Pression d'air (quantité)	Buse	Identifiant du pistolet
XVLP	10 %	6 - 7	12	S.4.1	jaune
Aircoat	0 %	160 bar	1,5 bar	11/40	///
Airless	0-5 %	210 bar	///	410	///

ISO-TPL Peinture pour escaliers et parquets



Type	Ajout d'eau	Pression du produit (quantité)	Pression d'air (quantité)	Buse
Easymax WP II	0 %	10	///	309
Aircoat	0 %	140 bar	1 bar	310
Airless	0 %	220 bar	///	410

Filtre de pistolet : maillage de 100

Contrôle du filtre toutes les 4 heures de travail

Type	Ajout d'eau	Pression (quantité) de matériel	Pression d'air	Buse
Haute pression	10 %	///	3 - 4 bar	1,3 - 1,5 mm
Finecoat	10 %	///	0,48 bar	1,8 mm

Important : Éviter une importante humidité ambiante, puisque cela nuit à l'effet isolant. Veiller à ce que l'isolation soit suffisante.

Ne pas enduire les planchers de planches en résineux neufs avant un an car durant cette période, le gonflement et le retrait sont encore trop importants dans le bois massif. Les planches peuvent se coller entre elles, ce qui peut entraîner des fissures liées à la tension.'

Résistance au dérapage :	<p>Il est possible d'ajouter 10 % d'additif R à ISO-TPL quand un effet antidérapant est nécessaire. Il permet d'obtenir la classe antidérapante R11.</p> <p>Veillez noter qu'une résistance au dérapage est requis dans les espaces publics.</p> <p>Attention : Veiller à répartir soigneusement la peinture. Une uniformité absolue sur le plan optique ne peut pas être obtenue toutefois, surtout sur les grandes surfaces. Le matériau mélangé à l'additif R ne peut pas être appliqué au pistolet.</p>
Nettoyage des surfaces enduites	<p>Ne pas nettoyer la première semaine dans un état humide. Au cours du premier mois, nettoyer uniquement avec un chiffon légèrement humide et à l'eau claire.</p> <p>De petites quantités de produit de nettoyage et d'entretien pour sols peuvent être ensuite ajoutées à l'eau de lavage. Mais même dans ce cas, le sol doit être nettoyé uniquement dans un état légèrement humide.</p>
Remarques :	<p>Non autorisé pour les pistes de danse.</p> <p>Les sols en liège et les dalles en bois ne peuvent pas être recouverts d'ISO-TPL.</p>
Nettoyage des outils :	<p>Immédiatement à l'eau si possible. Effectuer des nettoyages intermédiaires en cas d'utilisation prolongée et de pauses de travail. Ne pas laisser sécher la peinture.</p>
Stockage :	<p>Dans un endroit frais, sec et à l'abri du gel. Bien refermer l'emballage entamé et le retourner.</p>
Valeur COV :	<p>Seuil UE pour ce produit (cat. A/d) : 130 g/l de COV (2010). Ce produit contient max. 130 g/l de COV.</p>

Marquage Veuillez respecter notre fiche technique de sécurité actuelle disponible sur www.jansen.de

Les informations techniques ont été collectées conformément au niveau technique le plus récent. La validité générale des différentes recommandations ne revêt toutefois pas de caractère contraignant ; nous n'avons en effet pas d'influence sur l'utilisation et les méthodes de mise en œuvre. La nature variée des supports nécessite aussi une harmonisation de la méthode de travail conformément aux spécificités techniques et aux règles de l'art. Les recommandations ne dispensent pas le client de devoir vérifier lui-même l'aptitude des produits du fournisseur à l'usage prévu sous sa propre responsabilité. Les « Conditions générales de livraison et de paiement de l'industrie des peintures » dans la recommandation autorisée par l'Office fédéral des ententes le 1^{er} janvier 2018 s'appliquent. La publication de la présente fiche technique entraîne la perte de validité de toutes les fiches techniques précédentes de ce produit.

